Payer sa facture

Découvrez qui gère l'eau potable dans votre commune et comment fonctionne le service.

SICASIL

Votre commune est desservie par le SICASIL (Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup). Vous pouvez gérer l'ensemble de vos démarches liées à l'eau potable directement via le portail client de votre délégataire de service SUEZ Eau France.

Le SICASIL est en charge de l'organisation et du suivi du service public de l'eau potable. Ses missions comprennent notamment :

- > La production d'eau potable (captages, traitement);
- > Le transport et le stockage de l'eau vers les réservoirs ;
- > La distribution jusqu'aux compteurs des abonnés ;
- > Le maintien d'un approvisionnement en eau de qualité, en toute saison ;

Vos démarches avec SICASIL

Toutes vos démarches sont centralisées sur le portail client du SICASIL.

Vous pouvez notamment:

- > Vous abonner au service de l'eau ou consulter votre contrat,
- Consulter votre dernier relevé de compteur,
- > Suivre votre consommation en temps réel,
- > Régler vos factures d'eau en ligne.



Accédez directement au **Portail web SUEZ** depuis le lien suivant : www.toutsurmoneau.fr